



Domenic Trutmann sait ce que signifie réussir l'EP et l'EPS. Le fleuriste a suivi les deux formations continues.

«EP et EPS deviennent plus pratiques»

Les contenus du nouvel examen professionnel et du nouvel examen professionnel supérieur sont fixés. Les premiers cours révisés débiteront en 2027/28. Domenic Trutmann, du comité central de Florist.ch, parle d'une formation professionnelle supérieure adaptée à notre époque.

INTERVIEW **Regula Lienin** PHOTO **zVg**

L'apprentissage fait partie de la formation de base en Suisse. L'obtention d'un certificat d'apprentissage est une première étape importante – mais pour des perspectives professionnelles à long terme, des possibilités de développement dans le métier appris, il est indispensable de suivre des formations continues ou d'obtenir un diplôme professionnel supérieur. Dans le secteur de la floristique, les cours pour l'examen professionnel (EP) et l'examen professionnel supérieur (EPS) sont

actuellement en révision. Alors que l'EP peut toujours être passé et que la formation révisée s'y raccordera sans rupture, l'EPS n'est pas accessible jusqu'à la fin de la révision. Mais son redémarrage approche, comme le souligne Domenic Trutmann, responsable de la formation continue au comité central de Florist.ch.

Les dernières révisions de l'EP et de l'EPS sont entrées en vigueur en 2015 et 2016 respectivement. Pourquoi une nouvelle révision si tôt?

Cela fait déjà dix ans, une période durant laquelle beaucoup de choses ont changé. De plus, depuis l'année scolaire 2024/2025, la formation de base révisée est enseignée en théorie et en pratique. Elle est en accord avec l'enseignement orienté sur les compétences pratiques de l'école obligatoire. Avec cette révision, les contenus de l'EP et de l'EPS seront eux aussi structurés par compétences pratiques et s'enchaîneront directement avec l'apprentissage. La décision de lancer cette révision a été prise par le comité central de Florist.ch.

Que faut-il exactement entendre par enseignement orienté vers les compétences opérationnelles?

On peut se représenter notre métier et réfléchir à ce qu'il faut savoir faire pour chaque action. Prenons la compétence opérationnelle «Gérer le stock de l'entreprise de floristique». Elle définit le contenu des apprentissages, comme l'inventaire, des stratégies telles que «premier entré, premier sorti» ou les outils numériques pour la gestion. Cette nouvelle approche est plus proche de la pratique.

Le nouvel EP pondère les contenus différemment par rapport à l'actuel, notamment dans les domaines de la direction et de la communication. Qu'en pensez-vous?

Les deux sujets constitueront des composantes de formation de poids similaire. Ils sont intégrés dans les domaines de compétences pratiques «Former et soutenir les apprentis» et «Développer et entretenir les relations clients». Pour la direction, l'EP se concentre sur les apprentis. Elle permet aussi d'intégrer des personnes dans l'équipe et de répartir les tâches, un peu comme un contre-maître dans le bâtiment. L'accent est mis sur la responsabilité de la gestion quotidienne.

En quoi l'EPS se distingue-t-elle de l'EP?

La nouvelle EPS permet de gérer sa propre entreprise ou une succursale. Pour atteindre ces compétences, la part des thèmes de gestion d'entreprise est plus importante que dans l'EP.

La EPS nécessite-t-elle obligatoirement l'EP?

La EPS se base sur les connaissances acquises lors de l'EP. Elle peut cependant également être suivie avec une formation équivalente à l'étranger..

Les fleuristes attachent une grande importance au perfectionnement de leur métier. Quelle est la part pratique dans le plan de formation révisé EP et EPS? Quels sont les objectifs créatifs?

Pour l'EP, on parle de 60 % de pratique et 40 % de théorie. Les participantes combinent savoir-faire artisanal floristique et design créatif pour élaborer des concepts de mise en scène exigeants et commercialisables. L'EPS va plus loin en mettant l'accent sur l'aspect artistique – tel qu'on le trouve dans les fleurs d'art. Ici, le ratio pratique/théorie est inversé, 40/60.

Le commerce classique de fleurs connaît un avenir incertain. De nouveaux concepts sont demandés. Dans quelle mesure est-ce un sujet?

Pour l'EP, on envisage un emploi dans un magasin spécialisé ou en floristique hôtelière. Pour l'EPS, il s'agit de gérer des entreprises, y compris des grossistes ou d'autres spécialisations. L'innovation et de nouveaux modèles commerciaux y sont abordés.

Mots-clés: digitalisation, intelligence artificielle et durabilité. Qu'apporte la révision à ce sujet?

Au niveau de l'EP, le travail administratif avec Microsoft 365 fait partie des contenus, de même que l'utilisation de l'intelligence artificielle, notamment pour gérer les images créées par IA que les clients apportent en magasin. Nouveauté également: l'optimisation des plateformes en ligne pour soutenir la vente. Pour l'EP, l'accent reste sur la responsabilité du quotidien. Concernant la durabilité, nous avons collaboré avec l'Office fédéral de l'environnement afin d'intégrer ce qui est réalisable dans les deux profils de qualification.

Les diplômes sont reconnus au niveau fédéral. Cela signifie-t-il que la Confédération participe aux coûts?

Oui, dans les deux cas, la moitié des frais du cours est remboursée à la réussite de l'examen. Pour l'EP, les diplômés reçoivent actuellement environ 6000 francs. La reconnaissance des diplômes offre par ailleurs d'autres avantages: elle permet de poursuivre avec des formations spécifiques de niveau CAS jusqu'à la Haute école spécialisée. ♣

TRADUCTION AUTOMATIQUE

Cette traduction de l'article «BP und HFP werden praxisnaher» de Fleuriste 3/2026 a été réalisée avec l'aide de ChatGPT.

Quelques faits sur les deux formations continues

Les conditions préalables pour l'examen professionnel (EP) sont le CFC, deux ans d'expérience professionnelle et le cours de formateur d'apprentis. Le cours préparatoire à l'examen menant au certificat spécialisé peut être suivi soit au Centre de formation continue du canton de Lucerne à Sursee, soit au Centre de formation continue Rorschach-Rheintal à Rorschach SG. La formation dure deux semestres et est conçue pour une activité professionnelle à temps partiel allant jusqu'à 80 %. La condition pour l'exa-

men professionnel supérieur (EPS) est d'avoir réussi l'EP ou de posséder une formation équivalente. La formation menant au diplôme dure environ trois semestres et peut également être suivie parallèlement à une activité professionnelle.

Récemment, le Centre de formation continue de Rorschach a été le seul établissement en Suisse à proposer le programme EPS. Selon l'état actuel, cela ne changera pas. Les principaux piliers des deux révisions sont établis. Le contenu a récemment été approu-

vé par le Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation. Actuellement, le groupe de travail chargé de la révision élabore les nouveaux examens. Il est prévu de les finaliser d'ici l'été 2026, après quoi la procédure d'autorisation suivra. Les premiers cours devraient débiter durant l'année scolaire 2027/28. Il est déjà certain que les diplômés recevront également un titre en anglais approuvé par la Confédération: Professional Bachelor pour l'EP et Professional Master pour l'EPS. (rl)